ÉQUIPAGE MENIER

Cet Équipage, l'un des plus importants de France, fut fondé, en 1878, par MM. Henri, Gaston et Albert Menier, qui, jusqu'en 1882, chassèrent le cerf en forêt de l'Isle-Adam.

Depuis cette époque, c'est en forêt de Villers-Cotterets que chasse l'Équipage.

Servi d'abord par Hubert, jusqu'en 1906, il le fut ensuite par Alfred Loubet, dont le fils, Maurice, est actuellement premier piqueux.

La Vénerie et le chenil sont remarquablement installés à Villers-Cotterets.

Tenue : rouge, ainsi que le gilet, galons de vénerie, culotte de velours bleu, bas et bottes de vénerie.

L'Équipage découple les mercredis et samedis. Il prend de trente-cinq à cinquante cerfs par an.

Les trois meilleurs saisons furent celles de :

1908-1909 : 50 prises sur 58 chasses.
1909-1910 : 49 prises sur 58 chasses.
1910-1911 : 54 prises sur 60 chasses.

Le millième cerf fut pris le 20 novembre 1920.

Le 28 avril 1934, l'Équipage prend son 1356e cerf.

Voici, depuis la fondation, la liste des Maîtres et des Boutons. Parmi cette phalange intrépide, la mort, hélas ! a déjà fait bien des vides.

MM. Henri, Gaston et Albert Menier, M. et Mme Georges Menier, M. et Mme Jacques Menier, MM. Antoine, Claude, Hubert et Jean Menier, M. et Mme Édouard Allez, M. et Mme Lucien Allez, M. Jacques Allez, M. Guy Arnoux, MM. Béjot, Broquin, G. Breton, la comtesse de Billy, M. et Mme Bellet, le baron et Mlle M.-L. de Cornois, M. Carpentier, M. Charles Didiot, M. G. Durand, M. F. Della-Torre, M. et Mme Maurice Fenaille, M. et Mme Pierre Fenaille, M. H. Franchomme et son fils, M. R. Guérin, MM. A. et J. Godillot, MM. R. et J. Journet, M. J. Legrand, M. Laveissière, M. et Mme Lacarrière, M. et Mme Lesieur, le baron et la baronne Le Pelletier, le Commandant de Marolles, M. Marchand, MM. Jacques et André Moreau, Mme Paul Menier, MM. Pierre Pouquet, L. Rosselet, le comte Sabini, M. et Mme H. Saillard, M. Zambaux.

En outre, M. et Mme Henraux, M. Guillaume Durand, MM. Sebline Robert Singer et Lecuyer suivent assidûment.

***

Avant la guerre, l'Équipage chassait par tous les temps. Les plus grands froids et la neige n'arrêtaient pas M. Henri Menier, qui suivait au besoin en traîneau.

Le samedi 3 février 1907, le rendez-vous est « Aux quatorze Frères ». Vingt centimètres de neige et treize degrés au-dessous de zéro.

Un daguet, attaqué dans les bruyères de Gondreville, forêt de Villers-Cotterets, débuche dans les bois de Nanteuil, les

traverse tous, refuse le débucher d'Ermenonville, passe près de Nanteuil-le-Haudoin et prend la plaine pendant près de 15 kilomètres sans rencontrer un bois.

Rien de plus curieux que cette chasse sur la neige, pendant les derniers kilomètres de laquelle on apercevait le daguet se détachant tout noir sur la nappe blanche.

Vers 4 h. 30, l'animal, rattrapé par les chiens, tint tête près de Vincy-Manœuvre, où il fut servi par Loubet.

Naturellement, cette chasse de 45 kilomètres, par terrain détestable, avait été extrêmement dure pour les chevaux et peu nombreux furent les veneurs ayant assisté à l'hallali.

Seuls MM. Laveissière et L. Rosselet représentaient les Boutons ; MM. Jacques et André Moreau, les invités.

Le piqueux A. Loubet, le valet de chiens Thévenin et un homme menant un cheval de relais complétaient l'assemblée restreinte.

Il est à noter que ce laisser-courre commencé dans le département de l'Aisne, s'engagea dans celui de l'Oise, pour se terminer en Seine-et-Marne.

*
* *

Lorsque l'Équipage Menier recommença à chasser après la guerre, en 1920, la forêt de Villers-Cotterets était à peu près dépeuplée.

Beaucoup de grands animaux avait été tués au fusil, un certain nombre avaient émigré vers Nanteuil, Ermenonville et même Halatte.

Grâce à l'amabilité de M. Bacot, propriétaire d'une grande partie des bois de Nanteuil, l'Équipage fut souvent invité à chasser dans ce domaine.

A part quelques exceptions, où les cerfs se firent prendre dans les bois de Nanteuil, ils effectuaient en général de beaux parcours, débuchant soit sur Villers-Cotterets, Ermenonville ou Halatte.

Le seul inconvénient de ces grands partis était la rencontre d'Équipages voisins qui chassaient les mêmes jours.

Répétées un peu trop souvent, ces rencontres, à la fin, amenèrent quelques difficultés avec l'Équipage du marquis de Noailles.

Pour qu'il n'en restât nul ombrage, M. Bacot eut la courtoise pensée d'inviter les deux Équipages à coupler ensemble le 24 février 1923.

Ensemble donc, on découple sur plusieurs cerfs. Deux daguets et une quatrième tête débuchent sur le bois du Val et les bois de Perthe, où l'on parvient à rameuter sur la quatrième tête.

Bien maintenue, elle passe à Châalis, entre en forêt d'Ermenonville et, par la baraque Châalis, perce vers la butte aux Gendarmes.

Quel n'est pas alors l'étonnement des collets rouges et jaunes, aujourd'hui réunis pour ne point se gêner, d'entendre une autre chasse piquant tout droit sur eux et chaudement appuyée par des veneurs de bleu hussard vêtus.

C'est l'Équipage du prince Murat qui, ayant attaqué en Chantilly, arrive en Ermenonville.

Si près se croisent les meutes qu'on déplore déjà une embrouille aussi probable que fâcheuse.

Heureusement il n'en fut rien.

La chasse du prince Murat perce sur les Hautes-Chaumes et prend son cerf à Moleton.

Celle des Équipages Noailles et Menier va sur Thiers, traverse la forêt de Pontarmé, entre en forêt de Chantilly.

Aux alentours de la Table-Ronde, le cerf, venu de Nanteuil, cherche à battre au change. N'y parvenant pas, il gagne les

étangs de la Reine-Blanche, où M. Jacques Menier le sert après 4 h. 45 d'une très belle chasse de près de 60 kilomètres.

Les honneurs au comte François de Noailles.

Étaient présents :

Parmi les Boutons de l'Équipage Noailles : comte François de Noailles, comte de Coulombier, M. Nicaise, M. Roulant, le baron d'Eichtal.

Parmi les invités : M. et Mlle Bacot, Mme de Savigny, M. Robert Singer, Mme Gobert, M. Marcel Boulenger, M. et Mme Fautrat.

Parmi les Boutons de l'Équipage Menier: M. Gaston Menier, M. et Mme Georges Menier, M. et Mme Jacques Menier, M. Rosselet, M. L. Allez, M. et Mme Allez, M. Jacques Allez, Mme Saillard, Mme F. Fenaille, le baron et la baronne Le Pelletier, M. Zambaux, M. J. Godillot, M. André Moreau, M. R. Guérin, le Commandant de Marolles, M. G. Arnoux.

Un veneur que je n'ai jamais quitté depuis qu'il fut au biberon, avait été convié, en ce beau jour, par Son Altesse le prince Murat.

Cinquante kilomètres séparant mon camarade du rendez-vous, son cheval, dès la veille, était venu prendre gîte à Chantilly. Le surlendemain, toujours par la route, ce cheval devait rentrer au logis.

Consécutivement, 50 plus 50 kilomètres avec une chasse dure entre temps est, on en conviendra, programme passablement sévère, surtout quand il est appelé à se renouveler souvent.

Or, lorsque, vers 4 heures du soir, les deux chasses se croisèrent, celle du prince Murat s'éloignant toujours, l'autre piquant sur Chantilly, notre veneur, in petto, se tint ce petit colloque :

— Si tu t'en vas jusqu'à Moleton — lieu probable de l'hallali — tu n'en reviendras jamais ; ton cheval en a plein les bottes et la nuit commence à tomber. — Première tentation d'abandon !

— Jamais encore tu n'as suivi l'Équipage de M. Menier ; mais, au fait, comment chasse-t-il donc? Ma foi, admirablement, pour le peu que je viens de voir. — Deuxième tentation, plus forte encore que la première.

Au cours de ces réflexions, durant lesquelles, insensiblement, cinq doigts s'étaient desserrés des rênes, le cheval, de lui-même, avait fait tête à queue et tendait l'encolure en direction de Chantilly, où se trouvait, l'on s'en souvient, son écurie d'occasion.

Subitement, retrouvant ses forces, le voilà qui part au galop, à un galop si gaillard que les chiens de M. Menier ne le dépassèrent plus d'un pouce.

Avec eux, il arrive jusqu'aux étangs de la Reine-Blanche, et les voit prendre leur cerf dans toutes les règles de l'art, à trois petits kilomètres de sa mangeoire garnie d'avoine et de l'automobile de son maître.

N'importe ! malgré cette aubaine, avoir froidement lâché le Prince, lui, qui fut toujours si affable, n'est vraiment pas très élégant de la part de notre veneur.

Il mériterait qu'on lui fît honte, mais, eu égard à ses remords et à sa contrition sincère, nous tairons discrètement son nom, sachant faire preuve, en l'occurrence, d'une charité bien ordonnée.

*
* *

Le hasard d'une période d'instruction militaire au 11e Régiment de Cuirassiers, nous a donné le plaisir d'avoir un moment sous nos ordres le jeune et brillant Lieutenant de réserve Hubert Menier.

Que ce soit sous l'uniforme ou revêtus d'habits civils, il ne faut pas longtemps pour que des veneurs se devinent et, dès

le premier jour, Hubert Menier et moi abordions délibérément le chapitre de la chasse à courre.

Très délicate attention ! En souvenir de cette période, je reçus une charmante plaquette, dont le texte, ici recopié, terminera de façon princière la trop brève notice consacrée à l'Équipage Menier, qui, dit-on, vient, hélas ! de mettre bas.